



# ÇA COMMENCE BIEN !

Chers collègues,

Notre nouvelle directrice adjointe (la 3<sup>ème</sup> en 4 ans) en fonction depuis moins d'un mois a récemment diffusé une note relative au service de nuit.

Cette note exige que les personnels utilisent le sac transparent comme le stipule la réglementation afin d'entreposer le nécessaire de couchage, les effets personnels ainsi que le repas du service de nuit.

## IMPOSSIBLE

Il est important de rappeler que la note initiale ne devait s'appliquer uniquement après le sas de détention.

Madame la directrice, au regard des conditions de travail catastrophiques au sein de notre établissement, nous vous invitons à enfin apporter des solutions à tous ces sujets issus de nos revendications qui traînent sur le bureau du tsar depuis 4 ans (sièges miradors, réfection des portes principales, toilettes au sein des distributeurs, schéma directeur...).

## OUI AU RETOUR D'UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF

## NON AUX DÉCISIONS UNILATÉRALES ET À L'APPLICATION DE RÈGLES OBSOLÈTES !

**FO VDR** exige une abrogation de cette note qui stigmatisent les personnels de terrain. En cette période estivale et de fortes chaleurs, les agents de terrain ont besoin de soutien et non d'un rappel de note issu d'un texte datant de 1979.

**FO VDR** est disposé à débattre de ce sujet afin de trouver une solution pérenne de bon sens.

Centre de détention les vignettes

fojusticevdr@gmail.com

3475

SLP **FO Justice** CD Val de Reuil

Le : 11 07 2022

**FO Résister / FO Rien Lâcher !!!**

